

Mais il eut la sagesse de consolider lentement un présent fragile pour préparer un avenir plus certain.

Né à Chambéry le 8 juillet 1528, Emmanuel Philibert était un enfant chétif couvé par une mère qui avait vu mourir tous ses enfants. Malgré tout, il fut un prince habile, intelligent. Il parlait plusieurs langues mais surtout il possédait une volonté de fer.

A 17 ans, en mai 1545, il rejoignit son oncle l'empereur Charles Quint à la cour d'Espagne puis participa à toutes les campagnes que celui-ci avait engagées sur le sol d'Allemagne, au Pays bas, au côté du jeune Philippe II, futur roi d'Espagne.

Nommé à 25 ans capitaine général de l'armée des Pays-Bas, il fut à la mort de son père, le duc Charles III, investi duc de Savoie le 15 juillet 1554. Mais la partie n'est pas encore gagnée puisqu'il dut attendre la restitution de ses terres.

L'année 1558 s'avéra difficile pour le jeune prince Emmanuel Philibert qui dirigea en Picardie les troupes de Charles Quint contre celles du roi de France Henri II, confiées au duc de Guise.

Finalement épuisés par ces guerres d'influence, en butte à une situation financière des plus catastrophiques et aux constants progrès des Protestants dans le royaume de France, Henri II et Philippe II décidèrent de suspendre leurs querelles par le traité de Cateau-Cambrésis (1559).

Les plus grosses difficultés s'aplanirent

quand les mariages princiers eurent été décidés. Élisabeth, fille d'Henri II, épousait Philippe II, et Marguerite, fille de François Ier, épousait Emmanuel Philibert. A cette occasion, la France rendait la Bresse, le Bugey, la Savoie et le Piémont, mais conservait Turin, Pignerol et Chivasso.

Lorsque le couple ducal visita le Piémont, Emmanuel Philibert avait déjà décidé du choix de Turin pour sa capitale, mais il dut patienter encore trois ans avant de pouvoir prendre possession de la ville moyennant un solde de 100 000 écus d'or en échange du départ des garnisons françaises.

Finalement, les Français sortirent de Turin le 12 décembre 1562.

L'entrée officielle du cortège ducal se fit le 7 février 1563.

Cette récupération fut un triomphe diplomatique ; elle allait permettre de doter l'Etat savoyard pour la première fois d'une capitale à la hauteur de ses ambitions. Désormais les Etats de Savoie entraient dans modernité. Des réformes politiques, économiques, administratives devaient se mettre en place avec un gouvernement central, un conseil d'État siégeant à Turin. Cependant, Chambéry conservait le Sénat pour les affaires judiciaires et administratives, pouvant procéder à des arrêts généraux concernant les notaires, la forêt, la chasse et la police. Chambéry comptait aussi une chambre des comptes dont l'attribution principale s'attachait à administrer le domaine